



Déclaration du Sgen-CFDT – Programmes de l'école maternelle Jeudi 5 février 2015

Pour le Sgen-CFDT, l'école maternelle est une école à part entière avec sa spécificité dont il faut tenir compte à la fois dans son organisation mais aussi dans ses programmes. Nous avons dénoncé les programmes de 2008 que sous-tendaient une idéologie, les rendant mécanistes dans l'apprentissage et simplistes dans l'acquisition des savoirs. En maternelle, cela s'est traduit par une place prépondérante prise par l'écrit qui a contraint des organisations et pratiques pédagogiques peu adaptées aux jeunes enfants en réduisant la place de la découverte, de la curiosité et de l'expérimentation.

Le Sgen-CFDT avait alors rappelé que les programmes devaient être « l'instrument d'une ouverture sur l'ensemble des domaines de la connaissance et de la sensibilité, pour permettre l'acquisition du socle commun ». Même si l'école maternelle ne relève pas de la scolarité obligatoire, le cycle auquel elle appartient s'inscrit bien dans l'objectif de la réussite de tous les élèves. C'est pourquoi nous regrettons qu'aucun passage des programmes ne rappelle ce principe en faisant référence explicitement au socle commun.

Le Sgen-CFDT se félicite que le projet pointe l'importance des transitions. Nous ne reviendrons pas sur l'importance des transitions avec les structures de la petite enfance sur lesquelles notre confédération a insisté dans sa déclaration. Mais les transitions sont aussi importantes avec les autres cycles de la scolarité, avec les familles et avec le péri-scolaire.

En effet, l'école maternelle, peut-être encore plus que les autres cycles de l'école, s'inscrit dans un territoire. Nous rejetons le : « Chacun chez soi et les enfants seront bien « gardés ». Le travail en partenariat est, pour nous, un gage de réussite dans la prise en compte globale des besoins de l'enfant. Nous faisons ici un insert sur la circulaire PEDT publiée le 2 janvier 2015 qui est un recul sur la nécessaire coopération entre tous les acteurs par rapport à celle de 2013.

Au niveau de l'école, il est indispensable de penser la continuité des apprentissages, l'articulation inter- cycles et des passerelles aux moments charnières (CP, 6^{ème}). Nous déposerons un amendement sur ce point visant la continuité entre l'école maternelle et le cycle 2. Il faut également travailler ensemble de la maternelle au collège en particulier dans le cadre du conseil école collège avec l'apport des enseignants de maternelle notamment dans la liaison entre l'école et les familles.

Cette relation école-famille, basée sur une confiance réciproque, est d'autant plus importante dans les secteurs défavorisés pour lesquels l'école maternelle est le premier maillon de la réussite scolaire. Aussi, nous ne pouvons être que satisfaits que ce principe soit inscrit dans les programmes. Mais, pour cela, les programmes doivent être facilement accessibles et être un outil de dialogue avec les familles. Si le texte est adapté pour les professionnels que sont les enseignants, il sera beaucoup plus difficile d'en faire un outil de dialogue avec les familles. L'absence de référence au socle commun qui pourrait être utilisé pour engager ce dialogue pose donc aussi problème à ce niveau.

.../...

.../...

On ne peut pas d'un côté dire que l'école maternelle est une école à part entière et ne pas vouloir inscrire dans ses programmes la référence au socle commun. C'est pourquoi nous déposerons un amendement en ce sens. En effet, faire référence au socle ce n'est pas dire que dans les autres cycles de la scolarité obligatoire, on a à faire à un enfant ou à un jeune désincarné lorsqu'il devient un élève. Au contraire, c'est bien parce que l'école vise à former des citoyens que l'on doit affirmer à chacune de ses étapes que l'élève est d'abord un enfant ou un jeune membre de notre république. Les événements récents nous l'ont rappelé avec force.

Malgré ces remarques, nous ne voudrions pas donner l'impression que nous émettons un avis négatif sur ce projet. En effet, les finalités de l'école maternelle sont clairement affirmées : vivre ensemble en accueillant tous les enfants dans une logique d'inclusion, scolariser dans une école adaptée aux jeunes enfants en intégrant une progressivité des apprentissages, lutter contre les inégalités pour la réussite de tous... La vision curriculaire des programmes devrait permettre aux enseignants de retrouver ce qu'ils avaient perdu avec ceux de 2008 : une reconnaissance de leur professionnalité, un travail plus collectif, des marges d'autonomie dans l'élaboration de leurs projets...

Contrairement aux programmes de 2008, le projet privilégie une approche par domaines d'enseignement en fixant, pour chacun, des objectifs de fin de cycle : il redonne au langage oral, au jeu et aux manipulations, aux activités physiques, culturelles et artistiques une place essentielle dans les apprentissages. Cependant, en référence avec ce que nous avons dit juste avant, pourquoi avoir remplacé dans cette version « Objectifs de fin de cycle » par « Objectifs de l'école maternelle » ?

Pour le Sgen-CFDT, écrire dans les programmes que l'école maternelle doit être une école bienveillante qui valorise les progrès des enfants en donnant du temps pour apprendre plutôt que de stigmatiser les échecs va dans le sens d'une école de la confiance et de la réussite de tous. Cela suppose de faire évoluer effectivement l'évaluation, trop centrée actuellement sur l'écrit, au bénéfice d'un processus s'appuyant sur un « carnet de progrès » comme l'a proposé le CSP.

Enfin, pour le Sgen-CFDT la mise en œuvre de ces nouveaux programmes ne se fera pas du jour au lendemain surtout si l'on souhaite que la logique curriculaire devienne une réalité et pas un vœu pieux. C'est pourquoi le Sgen-CFDT demande un accompagnement des enseignants. Pour cela, il faut très rapidement mettre à disposition des documents d'accompagnement. Mais nous demandons aussi que des consignes soient données aux recteurs pour que les plans de formation départementaux qui vont être discutés prévoient des modules de formation conséquents.